

# Rapport du commissaire aux comptes

## **OFFICE DE TOURISME DU BEAUJOLAIS**

96 Rue de la sous préfecture

69 400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Exercice clos le : 31.12.2019

APE : 7911Z

SIRET : 779 762 137

### **ACS AUDIT**

**Société de Commissaires aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de LYON**

**21 Rue de l'ancienne distillerie 69400 GLEIZE**

**Tél : 04.74.62.98.66 - Fax : 04.74.60.45.10 – E mail : [contact@acr-conseil.com](mailto:contact@acr-conseil.com)**

**SARL au Capital de 8 000 € - RCS Villefranche 449 213 578**



OFFICE DE TOURISME DU BEAUJOLAIS  
Association  
Siège social : 96 Rue de la Sous-Préfecture  
69400 VILLEFRANCHE S/S  
779762137

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos au 31/12/2019

Aux Adhérents

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association OFFICE DE TOURISME DU BEAUJOLAIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association OFFICE DE TOURISME DU BEAUJOLAIS à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

---

**21 rue de l'Ancienne Distillerie - 69400 GLEIZE**  
**Tél. : 04.74.62.98.66 - Fax : 04.74.60.45.10 - E.mail : [contact@acr-conseil.com](mailto:contact@acr-conseil.com)**  
**SARL au Capital de 8 000 € - RCS Villefranche 449 213 578**  
**N° TVA intracommunautaire : FR55449213578**



approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

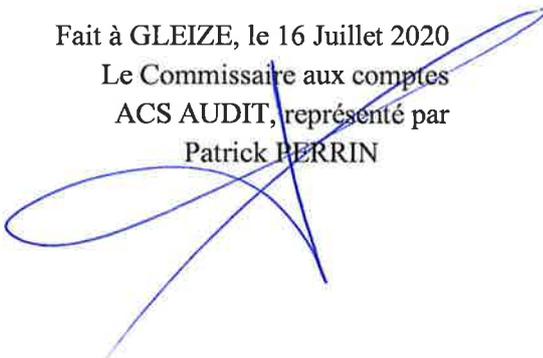


Fait à GLEIZE, le 16 Juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

ACS AUDIT, représenté par

Patrick PERRIN



## ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 024	2 682	342	342			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	7 189	2 745	4 444	6 841	-2 397	-35.04	
	Autres immobilisations corporelles	133 005	55 756	77 249	32 876	44 373	134.97	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations				27 131	-27 131	-100.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 402		1 402	686	716	104.30		
<b>Total I</b>	144 620	61 183	83 436	67 876	15 560	22.92		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	15 020		15 020	37 423	-22 403	-59.87	
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 128		7 128		7 128		
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	13 506		13 506	26 870	-13 364	-49.74	
	Autres créances	42 743		42 743	43 222	-478	-1.11	
Valeurs mobilières de placement	502 148		502 148		502 148			
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	163 823		163 823	480 127	-316 304	-65.88		
Charges constatées d'avance (3)	10 902		10 902	6 564	4 338	66.08		
<b>Total III</b>	755 271		755 271	594 206	161 065	27.11		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	899 890	61 183	838 707	662 082	176 625	26.68		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	439 447		578 956		-139 509	-24.10
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	53 755		-139 509		193 264	138.53
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 982		6 959		-2 978	-42.79	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	497 183		446 406		50 777	11.37	
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	42 682		338		42 344	NS
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>	42 682		338		42 344	NS	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	48 508		7 723		40 785	528.08
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	75				75	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 914		72 338		-2 424	-3.35
	Dettes fiscales et sociales	165 330		132 261		33 069	25.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	11 315		3 015		8 300	275.24
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	3 700				3 700	
	<b>Total IV</b>	298 842		215 338		83 504	38.78
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	838 707		662 082		176 625	26.68

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

295 142      215 338

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	23 292		33 053		-9 761	-29.53
Production vendue de Biens et Services	56 547		90 484		-33 937	-37.51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	897 190		909 290		-12 100	-1.33
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	35 917		28 529		7 388	25.90
Collectes						
Cotisations	41 312		50 002		-8 691	-17.38
Autres produits	5 886		2 835		3 050	107.58
<b>Total I</b>	<b>1 060 143</b>		<b>1 114 193</b>		<b>-54 049</b>	<b>-4.85</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	9 849		22 836		-12 987	-56.87
Variation de stock (marchandises)	16 582		-10 635		27 217	255.91
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	257 234		452 605		-195 371	-43.17
Impôts, taxes et versements assimilés	32 538		5 577		26 961	483.40
Salaires et traitements	470 946		578 607		-107 661	-18.61
Charges sociales	155 564		224 685		-69 121	-30.76
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 307		11 359		1 948	17.15
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 286		-3 286	-100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	13		14		-1	-4.82
<b>Total II</b>	<b>956 033</b>		<b>1 288 334</b>		<b>-332 301</b>	<b>-25.79</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>104 111</b>		<b>-174 141</b>		<b>278 252</b>	<b>159.79</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 641		3 236		-1 594	-49.28
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	1 641		3 236		-1 594	-49.28
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	178		254		-77	-30.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	178		254		-77	-30.13
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	1 464		2 982		-1 518	-50.91
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	105 574		-171 160		276 734	161.68
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	451		21 713		-21 262	-97.92
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 978		3 625		-647	-17.86
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 000		-7 000	-100.00
<b>Total VII</b>	3 429		32 338		-28 910	-89.40
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 271		349		8 922	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 633				3 633	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	42 344		338		42 006	NS
<b>Total VIII</b>	55 248		687		54 561	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-51 820		31 651		-83 470	-263.72
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 065 213		1 149 767		-84 553	-7.35
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	1 011 459		1 289 276		-277 817	-21.55
<b>Solde intermédiaire</b>	53 755		-139 509		193 264	138.53
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	53 755		-139 509		193 264	138.53

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Il s'agit du 1er exercice complet post-fusion. Les comptes présentés en comparatif pour 2018 correspondent au niveau du bilan à la consolidation des comptabilités individuelles des quatre structures fusionnées.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Il a été comptabilisé au titre de l'exercice en charges exceptionnelles :

- une provision pour charges de 42 300 euros correspondant aux engagements pour départ volontaire à la retraite dans les dix prochaines années. Ces derniers sont calculés sur la base d'une mise à la retraite à 62 ans pour l'ensemble du personnel.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 163		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 189		
Installations générales agencements aménagements divers	80 796		5 895
Matériel de transport			50 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 279		8 695
<b>TOTAL</b>	<b>148 264</b>		<b>64 811</b>
Autres participations	27 131		
Prêts, autres immobilisations financières	686		716
<b>TOTAL</b>	<b>27 817</b>		<b>716</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 244</b>		<b>65 527</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		10 139	3 024	3 024
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 189	7 189
Installations générales agencements aménagements divers		42 277	44 414	44 414
Matériel de transport			50 221	50 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		30 604	38 370	38 370
<b>TOTAL</b>		<b>72 881</b>	<b>140 194</b>	<b>140 194</b>
Autres participations		27 131		
Prêts, autres immobilisations financières			1 402	1 402
<b>TOTAL</b>		<b>27 131</b>	<b>1 402</b>	<b>1 402</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>110 151</b>	<b>144 620</b>	<b>144 620</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	12 821		10 139	2 682
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	348	3 994	1 597	2 745
Installations générales agencements aménagements divers	55 573	9 258	37 845	26 986
Matériel de transport		1 184		1 184
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 626	9 140	34 180	27 586
<b>TOTAL</b>	<b>108 547</b>	<b>23 576</b>	<b>73 622</b>	<b>58 501</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 368</b>	<b>23 576</b>	<b>83 761</b>	<b>61 183</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 994				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 258				
Matériel de transport	1 184				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 140				
TOTAL	23 576				
TOTAL GENERAL	23 576				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		42 300			42 300
Autres provisions pour risques et charges	338	44			382
TOTAL	338	42 344			42 682

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	3 286	3 286	6 571		
TOTAL	3 286	3 286	6 571		
TOTAL GENERAL	3 624	45 630	6 571		42 682

<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation			3 286		
exceptionnelles		42 344			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 402	1 402	
Autres créances clients	13 506	13 506	
Divers état et autres collectivités publiques	38 016	38 016	
Débiteurs divers	4 728	4 728	
Charges constatées d'avance	10 902	10 902	
TOTAL	68 553	68 553	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 588	1 588		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	46 919	46 919		
Fournisseurs et comptes rattachés	69 914	69 914		
Personnel et comptes rattachés	52 626	52 626		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 361	85 361		
Autres impôts taxes et assimilés	27 343	27 343		
Autres dettes	11 315	11 315		
Produits constatés d'avance	3 700	3 700		
<b>TOTAL</b>	<b>298 767</b>	<b>298 767</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 862			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 094			

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 519
Disponibilités	400
<b>Total</b>	<b>42 919</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 613
Dettes fiscales et sociales	107 390
Autres dettes	469
<b>Total</b>	<b>159 499</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Non recensés.

##### Engagements reçus

Non recensés outre la caution SOCAMA à hauteur de 100% sur l'emprunt de la Banque Populaire pour 47 701 euros.

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le passif social, correspondant à l'engagement pris par l'entreprise à l'égard de ses salariés concernant le versement d'un montant d'indemnités de départ à la retraite dans les dix prochaines années, s'élève à 42 300 euros à la date du 31 décembre 2019

L'engagement a été calculé selon la méthode prospectie, dite "méthode des unités de crédit projetées". Cette méthode se base sur l'ancienneté totale du salarié c'est-à-dire de sa date d'embauche jusqu'à sa date de départ en retraite. Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- mise à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux de charges patronales pour les cadres : 47%
- taux de charges patronales pour les non cadres : 26%
- taux d'évolution salariale : 2%
- taux d'actualisation : 2%

Ce montant de 42 300€ est provisionné en provision pour charges au passif du bilan. Le montant global s'élève à 145 209.59€.

